



République Française

**Ville de SAUSSET-LES-PINS**

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51  
[www.ville-sausset-les-pins.fr](http://www.ville-sausset-les-pins.fr)

Envoyé en préfecture le 01/02/2023

Reçu en préfecture le 01/02/2023

Publié le

ID : 013-211301049-20230201-DEC2023\_004-CC



Publié le 01 02 23

## DECISION DU MAIRE N°DEC2023-004

### DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION SUD DANS LE CADRE DE L'AIDE AUX ACTIONS SPECIFIQUES « JAZZ EN BLEU 3ème EDITION »

Nomenclature ACTES : 7.5

Le maire de la Commune de Sausset-les-Pins,

-Vu le Code General des Collectivités Territoriales, articles L 2122-21 et L 2122-22 résultant des dispositions de la loi N°96.142 du 21 février 1996, relative à la partie législative du Code General des Collectivités Territoriales,

-Vu la délibération n° 20-07-08 du 23 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal de Sausset-les-Pins, a délégué à son Maire et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre des décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article L.2122-22 du Code General des Collectivités Territoriales,

Considérant la volonté de la commune de Sausset-les-Pins de solliciter une subvention auprès de la Région Sud afin de développer la culture par la musique

#### DECIDE

Article 1er : De solliciter une subvention auprès de la Région sud dans le cadre du dispositif : Action spécifique « Jazz en Bleu 3ème édition »

Article 2 : L'aide de la Région est sollicitée afin de développer la culture par la musique autour d'un registre Jazz dans la calanque de la Côte Bleue, « les pieds dans l'eau ». Un concert gratuit permettant la mise en avant d'artistes locaux.

Jazz en Bleu proposera une prestation effectuée par des artistes talentueux, entre groove et humour avec Cathy HEYTING-QUINTET. Jazz en Bleu accueille un public large : locaux, touristes de la région 13, communes voisines, touristes Français et étrangers. Entre 500 et 700 personnes pour cette soirée originale.

Article 3 : Monsieur le maire sollicite donc une aide financière de la Région Sud à hauteur de 70% soit 4970€

La subvention est destinée à financer les évènements suivants :

Jazz en Bleu 3ème édition



République Française

## Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51  
[www.ville-sausset-les-pins.fr](http://www.ville-sausset-les-pins.fr)

Envoyé en préfecture le 01/02/2023

Reçu en préfecture le 01/02/2023

Publié le

ID : 013-211301049-20230201-DEC2023\_004-CC



Article 4 : Le montant du projet estimé à 7100 €ttc réparti comme suit :

CHARGES PREVISIONNELLES	MONTANT	PRODUIT PREVISIONNEL	MONTANT
Prestations de service	5000	Financement de la ville	2130
Achat matières et fournitures	500		
Autres fournitures	1000	Région Sud	4970
Pub	600		
<b>TOTAL</b>	<b>7100</b>	<b>TOTAL</b>	<b>7100</b>

Article 5 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Sausset-les-Pins, le 1 février 2023



Le Maire,  
Maxime MARCHAND